

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS



### DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LIMALONGES

Réunion du 20 avril 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de procuration(s) : 1

Nombre votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le vingt avril, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqués se sont réunis dans la salle de la mairie, sous la Présidence de Madame BOUYER Nadia, Maire.

**Présents :** Mesdames et Messieurs : BOUYER Nadia, STOFFEL Claude, LOHUES Cathy, GUILLAUD Philippe, LE TUAL Fabien, BECHET Emmanuelle, DESCHAMPS Valérie, LIGEARD Isabelle, SAULNIER Marion, DESCHAMPS Anthony, NÉPOUX Alexandra, CLUSEAU Guillaume, BONNISSEAU Milica, BONNISSEAU Denis

**Absent excusé :** NICOLAS Xavier (donne pouvoir à BOUYER Nadia)

**Secrétaire de séance :** DESCHAMPS Valérie

#### Objet : Commission de contrôle des listes électorales

**2026/807-830**

Conformément à l'article R 7 du code électoral, "les membres de la commission prévue à l'article L.19 sont nommés par arrêté du préfet, pour une durée de six ans, et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal."

Depuis l'harmonisation des modes de scrutin dans les communes de plus et moins de 1000 habitants, la composition de la commission de contrôle des listes électorales dépend du nombre de listes élues en présence au sein du conseil municipal.

Pour notre commune, la commission de contrôle des listes électorales sera composée de 5 conseillers municipaux répartis comme suit :

- 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges pris dans l'ordre du tableau ;
- 2 autres conseillers municipaux appartenant à l'autre liste.

Les suppléants sont désignés de la même manière ; la deuxième liste n'ayant que deux conseillers municipaux, les titulaires n'auront pas de suppléant.

La composition de la commission de contrôle des listes électorales est donc la suivante :

| Titulaires        | Suppléants                                               |
|-------------------|----------------------------------------------------------|
| Fabien LE TUAL    | Isabelle LIGEARD<br>Marion SAULNIER<br>Anthony DESCHAMPS |
| Emmanuelle BECHET |                                                          |
| Valérie DESCHAMPS |                                                          |
| Milica BONNISSEAU | /                                                        |
| Denis BONNISSEAU  | /                                                        |

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal valide la composition de la commission de contrôle des listes électorales présentée ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

DESCHAMPS Valérie  
Secrétaire de séance



BOUYER Nadia  
Maire

